Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

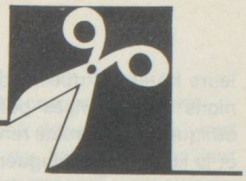

canton d'appenzell

L'interdiction du concubinage abolie en Appenzell-Rhodes extérieures

Lors de sa séance extraordinaire de novembre, le législatif appenzeilois (Rhodes-extérieures) a décidé de supprimer dans le nouveau droit cantonal, l'article interdisant le concubinage. Depuis 1953, cet article n'avait pas été appliqué.

Dans cette même séance, il a promulgué un décret limitant les enjeux maximums dans les automates à sous.

L'abrogation de la loi interdisant le concubinage a été acceptée à l'unanimité par le Parlement. Cependant, de l'avis d'un député, il s'agira de supprimer les avantages fiscaux dont profiteront dorénavant les personnes vivant ensemble, sans être mariées. De toute manière, le dernier mot appartiendra à la Landsgemeinde.

canton de berne

Prix Marcel Benoist à un chercheur en zoologie

Le Prix Marcel Benoist pour 1980 a été décerné à un chercheur en zoologie, le professeur Hans Kummer, directeur de la division d'éthologie de l'Institut de zoologie de l'Université de Zurich. Le Conseil de la Fondation Marcel Benoist pour l'encouragement de la recherche scientifique s'est réuni à Schaffhouse pour décerner le Prix 1980.

C'est après avoir examiné attentivement les travaux les plus remarquables présentés par plusieurs candidats que le Conseil de la Fondation a désigné le professeur Hans Kummer. En sa personne, c'est un chercheur de tout premier plan qui a été honoré ; il a fourni de précieuses contributions scientifiques à l'explication des phénomènes hiérarchiques dans les sociétés animales. Sa spécialité — l'éthologie — est l'étude biologique des comportements des animaux.

Le Conseil de fondation a siégé sous la présidence du conseiller fédéral Hans Hürlimann.

« Nouvelle scène » théâtrale pour les Romands de Berne

Le théâtre de la ville de Berne présentera à l'intention des Romands de la ville fédérale une série de spectacles en français durant la saison 1981-1982. « La nouvelle scène » ainsi que l'ont appelée les responsables comprendra des productions aussi bien de France que de Suisse romande. Selon les responsables, cette démarche, consistant à organiser avec l'appui des pouvoirs publics une saison théâtrale conçue dans une autre langue que la langue officielle de la ville concernée, constitue une première suisse, a-t-on appris lors d'une conférence de presse au théâtre de la ville de Berne.

Le lancement de la « nouvelle scène » est dû à l'initiative d'un particulier, Mme José Zenger-Carasso. Mme Zenger le justifie par la présence à Berne de quelque 20 000 Romands, de nombreux diplomates et Tessinois parlant le français et par le fait que Berne est la capitale d'un canton bilingue. « La nouvelle scène » souhaite attirer au théâtre les Romands qui s'étaient peu à peu désintéressés des Galas Karsenty présentés à Berne ces dernières années. Elle peut déjà être considérée comme un succès puisque l'on a délivré 460 abonnements, alors qu'on escomptait en vendre 300. A titre de comparaison, les Galas Karsenty n'ont cette année que 174 abonnés.

« La nouvelle scène » comportera si possible une majorité de productions théâtrales romandes ainsi que des productions françaises. La saison 81-82 comprendra deux productions du Théâtre de Carouge, une du Théâtre des « Trois coups » (Lausanne) et deux productions françaises. S'y ajoutera hors abonnement une production du Théâtre populaire romand. Il y aura un classique français du XVIIe siècle, un classique du XIXe siècle, un classique contemporain américain et deux créations française et suisse.

La ville de Berne et le canton soutiennent « La nouvelle scène ». Ils ont assuré une garantie de déficit de 30 000 francs à raison d'un tiers pour la ville et des deux autres tiers pour le canton.

canton de genève

Un lit genevois pour le Pape Jean-Paul II

La Communauté des sociétés italiennes de Genève a offert, au Vatican, au Pape Jean-Paul II un lit de fabrication genevoise. Dès leur retour à Genève, les donateurs, M. Livio Bredy, représentant de cette communauté, et M. Sylvain Nahum, inventeur du lit, ont tenu, une conférence de presse pour expliquer la raison de ce geste.

C'est en apprenant l'année dernière la visite du pape à Genève que la Communauté, qui regroupe 17 des 45 associations formées par les quelque 31 000 Italiens habitant Genève, a eu l'idée de lui offrir un cadeau. Après l'attentat dont a été victime le pape, le choix s'est porté sur un lit médical à « modulation cinétique », lit inventé par un Genevois et breveté partout dans le monde. Ce lit mesure 90 cm sur 2 m.

Jean-Paul II a remercié les donateurs et a déclaré qu'il était « très touché par leur geste ». On ignore si le pape dormira dorénavant dans ce lit. Son inventeur, M. S. Nahum, qui a « participé » financièrement au cadeau, a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un « coup publicitaire » pour lui, mais le fait de savoir son invention au Vatican et surtout d'avoir pu rencontrer le pape était merveilleux ».

Mort de Marcel Raymond

le professeur et écrivain Marcel Raymond, qui enseigna la littérature française à l'Université de Genève de 1936 à 1962, est décédé récemment dans cette ville, où il était né en 1897. Il avait donné, par ses cours et par ses écrits, un rayonnement extraordinaire à la faculté des Lettres de Genève, où il avait succédé à Albert Thibaudet et où enseigne maintenant Jean Starobinski.

Marcel Raymond avait lui-même étudié à Genève et à la Sorbonne. Après un séjour en Allemagne, il a enseigné à Bâle avant d'être appelé à Genève. Son ouvrage le plus connu, « De Baudelaire au Surréalisme », date de 1933. Ses nombreuses publications allaient à ses auteurs préférés : Ronsard, Valéry, Rousseau, dont il a dirigé l'édition des œuvres complètes pour la Pléiade. Il a reçu de nombreuses distinctions, dont le Prix Schiller et le Grand Prix de la Fondation C.F. Ramuz

La cathédrale Saint-Pierre rouvre ses portes

Haut-lieu du protestantisme calviniste, la cathédrale Saint-Pierre, fermée depuis janvier 1978 pour y permettre d'importants travaux de restauration, a rouvert ses portes fin novembre en présence du président de la Confédération et des autorités genevoises accueillis par les autorités de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Votre cathédrale, a dit M. Furgler aux Genevois, constitue « un élément important dans notre patrimoine national ». Elle est l'un des 2 000 monuments historiques placés sous la protection de la Confédération et cet héritage doit être transmis « aussi intact que possible » car « le rayonnement culturel d'une époque n'a jamais atteint une perfection telle qu'elle puisse se passer de l'écho des siècles », a rappelé le président de la Confédération.

« Ma conviction, a dit de son côté le maire de Genève, M. Claude Ketterer, est que la cathédrale de Saint-Pierre, par ses multiples fonctions, peut offrir à tous les Genevois et à

leurs hôtes, et quelles que soient leurs opinions et tendances politiques, spirituelles, ethiques, ce havre de rencontres où la justice et la liberté se conjuguent avec la fraternité, l'amour du pays et de la ville ».

Pour le président du Conseil d'Etat genevois, M. André Chavanne, les grands travaux qui s'achèvent « ont redonné tout son lustre à un édifice si important pour la cité ». De plus, ils ont accru nos connaissances du passé « en nous faisant découvrir, à travers l'évolution des bâtiments et des murs à partir des premiers siècles de notre ère, les intentions du peuple et son besoin d'un haut-lieu où il puisse se rassembler pour les actes essentiels de son histoire ». C'est l'évêque Ardutius de Faucigny qui entreprend au milieu du 12e siécle la construction de la cathédrale actuelle dont la restauration a permis d'imposantes découvertes archéologiques pour l'histoire de Genève qui depuis la seconde moitié du 4e siècle déjà était le chef-lieu d'un diocèse s'étendant d'Aubonne au lac du Bourget, du Jura au Mont-Blanc.

canton de lucerne

Un doctorat Honoris Causa pour la Conseillère nationale Elisabeth Blunschy

A l'occasion de l'ouverture des cours 1982-1983, le premier doctorat Honoris Causa de la Faculté de théologie de Lucerne a été décerné à Mme Elisabeth Blunschy-Steiner, en reconnaissance de son application pratique de la théologie. Ce titre vient sanctionner une recherche constante de l'application aux structures concrètes de la politique des concepts fondamentaux de la foi chrétienne, ainsi que l'amour et l'humanité que Mme Blunschy a toujours su témoigner pour les faibles et les deshérités.

Les questions touchant l'AVS, la révision du droit de la famille notamment ont été au centre des préoccupations de Mme Blunschy au cours de ces dernières années. Elle a notamment voué un intérêt soutenu à la protection de l'embryon, à une assurance sociale plus juste, à la révision du droit pénal. Le recteur de la faculté Dominik Schmidig a encore souligné l'engagement de Mme Blunschy en faveur des réfugiés et de la paix.

Originaire de Schwyz, Mme Blunschy a étudié le droit à Lausanne et à Fribourg. Mère de trois enfants, elle a occupé le poste de présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques de 1957 à 1961. Elle a collaboré quelques années au Conseil missionnaire de l'Evêché de Coire et à celui de la paroisse de Schwyz. Membre du Conseil national depuis 1971, elle est nommée présidente de ce Conseil en 1977. Elle occupe également depuis 3 ans le poste de présidente de la Commission consultative pour la coopération au développement.

La Faculté de théologie de Lucerne, vieille de plus de 300 ans, a été pleinement reconnue juridiquement il y a 10 ans seulement. C'est la première fois qu'elle décerne un titre de doctorat Honoris Causa.

canton de neuchâtel

Musées à créer ou à développer

Suite à une motion du législatif, le Conseil d'Etat neuchâtelois a demandé une étude en faveur de la création d'un musée consacré aux réserves naturelles neuchâteloises et en faveur d'un développement du musée de la vigne et du vin au château de Boudry. Des projets concrets sont en voie d'élaboration. Les réserves naturelles d'abord. Il s'agirait de créer un musée dans le domaine dit « Maison Rousseau » à Champ-du-Moulin (gorges de l'Areuse), musée qui présenterait les diverses réserves naturelles neuchâteloises sous l'angle scientifique mais aussi attractif, afin d'encourager les visiteurs à parcourir les réserves et à comprendre les raisons de la protection dont elles font l'objet.

Quant au musée de la vigne et du vin de Boudry, il s'agirait de trouver de nouveaux locaux (notamment par l'aménagement des combles du château), de compléter les collections et de désigner un conservateur à temps partiel.

L'Etat est entré en matière sur ces propositions. Il accepte de prendre en charge les frais d'investissement et d'installation (soit un million de francs pour le premier projet et 600 000 francs pour le second) ainsi que les frais annuels de chauffage et d'électricité. Les autres charges seraient à prendre par des associations qu'il faudrait constituer. Elles le seront prochainement sur la base d'appels adressés aux collectivités publiques, à diverses associations et aux particuliers.

Décès d'un ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois

L'ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois Leo du Pasquier, est décédé récemment à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 71 ans. Il avait siégé au Conseil d'Etat de 1941 à 1947 sous les couleurs du « Ralliement ».

Ingénieur de formation, M. du Pasquier était rentré d'Egypte lors de la mobilisation générale. Favorable à un renouvellement de l'esprit politique de l'époque, dans le sens d'une certaine ouverture, il avait créé un mouvement intitulé « Ralliement », qui avait présenté deux candidats aux élections du Conseil d'Etat en 1941. Pour augmenter leurs chances, militants de « Ralliement » et socialistes avaient fait alliance. Lors du premier tour, ils mirent en ballotage deux Conseillers d'Etat sortants, et au second tour, ils placèrent chacun un candidat, soit M. Leo du Pasquier, qui n'avait que 31 ans, pour le « Ralliement », et M. Camille Brandt, premier socialiste à entrer au Gouvernement neuchâtelois.

Plus ingénieur que politicien, M. du Pasquier se retira au milieu de sa seconde législature en 1947. Chef du département des travaux publics et de la police, on lui doit plusieurs réalisations importantes, dont le barrage électrique du Châtelot, sur le Doubs.

Le défunt continua sa carrière dans diverses entreprises. Il fit notamment partie du Conseil d'administration des Cables de Cortaillod et fut Administrateur-délégué d'Ebauches S.A. Il fit également une importante carrière militaire, terminant avec le grade de colonel brigadier.

Première suisse à Neuchâtel : Création d'un forum économique et culturel des régions

Un projet d'un « forum économique et culturel des régions » (ce serait une première en Suisse) visant à contribuer au développement harmonieux du canton de Neuchâtel a été présenté à la presse. Il s'agit d'un forum mobile, sous forme d'une tente gonflable pouvant contenir quelque 200 personnes, et qui se déplacerait de région en région.

Un appel de fonds, pour cet organisme privé mais sans but lucratif, a été lancé, et quelque cent personnalités politiques, économiques et culturelles, dont le Conseil d'Etat, la Chambre économique neuchâteloise et divers animateurs de centres culturels, ont déjà apporté leur appui à ce projet lancé par l'ancien directeur du Centre culturel neuchâtelois, M. Jacques de Montmollin.

Ce forum a la vocation d'améliorer les rapports existant entre les diverses régions du canton en favorisant leur connaissance réciproque, notamment par l'échange d'informations culturelles et économiques. Il veut mettre à jour les rapports d'interdépendance et de solidarité entre le monde culturel et le monde économique, il veut servir de relais dans les campagnes aux grandes institutions culturelles des villes (musées, université, etc...), il veut enfin, dans un second temps, « ouvrir » le canton vers l'extérieur en prévoyant une extension de ses activités hors des frontières neuchâteloises.

Pour l'instant on en est à la recherche de fonds. Après un budget d'investissement de 200 000 francs, on compte environ 300 000 francs par an pour le budget de fonctionnement (4 personnes occupées à plein temps). Un exemple du fonctionnement de cette « bulle » est donné par une activité théorique d'un mois dans un district : animations scolaires, le matin, expositions diverses l'après-midi, débats, forums, spectacles, concerts, films et prestations de diverses institutions en soirée.

canton du tessin

Tessin : la « Romantica » de Melide transformée en « apparthôtel »

Le domaine la « Romantica » de Melide, l'une des plus belles propriétés de la région de Lugano, située directement au bord du lac, sera transformée en « apparthôtel ».

L'actuel propriétaire de la Romantica, M. Jacky Wolf a en effet vendu récemment, pour raison d'âge, l'ensemble de 16 000 m² à une Société immobilière de Locarno, la Posca S.A., pour un montant total de 7,9 millions de francs. Les projets de la Société immobilière prévoient la démolition de l'actuel night club et restaurant et la création d'un « apparthôtel ».

Trois nouveaux immeubles vont être construits, ils comprendront 149 appartements, une boîte de nuit, un restaurant, un centre sportif avec deux piscines et tennis, ainsi qu'un port pour une quarantaine de bateaux. Le coût total de la réalisation, qui devrait être achevée en 1984 s'élève à plus de 40 millions de francs. La commune de Melide a déjà donné un préavis favorable. L'autorité cantonale doit cependant encore se prononcer.

canton du valais

Les cabanes de montagne deviennent des hôtels d'altitude

Les cabanes éparpillées dans les Alpes suisses conservent-elles encore vraiment l'esprit de club alpin ou ne deviennent-elles pas finalement de simples « hôtels d'altitude », se demande-t-on dans plusieurs milieux alpins valaisans à la veille des assemblées d'automne où le bilan sera fait sur l'année en cours.

De nombreuses doléances ont été formulées à ce sujet en cours de saison. Il arrive même aujourd'hui que les vrais alpinistes qui se présentent en cabanes et qui ne prennent pas le menu préparé par le gardien soient « mal vus ». Il arrive qu'on serve à ces montagnards « de seconde catégorie » avec réticence, l'eau chaude à laquelle ils ont droit pour diluer leur sachet de soupe. « Dans les cabanes du club alpin, il n'y a aucune obligation de consommer et ce principe sera à jamais maintenu » rappelle-t-on au sein de plusieurs comités à propos de ces frottements.

Certains alpinistes notent qu'un mouvement regrettable s'est amorcé en montagne en ce sens que ceux qui apportent leur nourriture dans le sac, comme cela se faisait autrefois, qui déballent leur pique-nique sur les tables, sont parfois considérés comme des intrus par les touristes de passage qui commandent les menus proposés, quand ce n'est par le gardien lui-même qui peut réaliser quelque bénéfice sur les repas qu'il prépare lui-même. On attribue en Valais, ce changement de mentalité au fait que le nombre des étrangers est de plus en plus important dans les cabanes tout comme le nombre également des « alpinistes » (entre guillemets, bien sûr), pour lesquels c'est une prouesse déjà de dépasser la zone des alpages à vaches et de se présenter gaillardement, sans sac, sur le seuil d'une cabane à 3 000 m d'altitude.

Les touristes vont nourrir les « reines » valaisannes

« Pain pour les vaches », tel est le texte de nombreuses affiches placardées dans le Val d'Anniviers avant l'arrivée des touristes de fin d'année. Par ces affiches, les Valaisans propriétaires de bétail, notamment des fameuses « reines » de la race d'Hérens, invitent les touristes à mettre dans des récipients disposés près de ces panneaux le pain qu'ils n'ont pas mangé.

On verra ainsi dans certains villages agricoles du Valais les skieurs de Noël et les touristes de toute saison contribuer au ravitaillement des vaches de la région. On s'est étonné dans bien des villages valaisans où le pain est toujours respecté, jamais jeté, ni gaspillé, de la désinvolture avec laquelle certains touristes en général fortunés, lancent des miches entières de pain aux poubelles, alors que sous d'autres cieux des gens meurent de faim. Ce pain superflu servira au moins désormais à nourrir le bétail du village.

Victoire pour les quatre « jasseurs » valaisans.

La victoire est totale pour les quatre « jasseurs » valaisans du petit village des Agettes qui ont joué aux cartes du vendredi matin à 8 h jusqu'au dimanche soir à 20 h, soit durant soixante heures consécutives. Les quatre hommes sont ainsi champions du monde du jeu de jass et leur record sera homologué. L'ancien record détenu par des Français était de 55 heures et 3 minutes.

Les quatre Valaisans sont : Raymond Pfulg, Stephane Crettaz, Michel Gauye et André Sierro, tous domiciliés au village de Agettes au-dessus de Sion. Le Quatuor a « tapé le carton » dans un coin de « Bistrot » de leur petite localité sous le contrôle du juge et du vice-juge de commune, tous deux assermentés. Ceux-ci se sont relayés jour et nuit pour contrôler le déroulement des opérations.

Tout s'est passé correctement, les quatre joueurs s'accordant cinq minutes de répit par heure. Deux d'entre eux ont même eu le temps, la dernière nuit de prendre une douche durant cette pause pour éviter de tomber de fatigue. Le record du monde détenu par les Français est tombé en mains valaisannes à 19 h 23 exactement. Les cartes ont été données 1 279 fois et les quatre hommes ont effectué 129 parties.

L'invention d'un Valaisan dans le domaine des Télécommunications

Un Valaisan spécialisé depuis plus de vingt ans dans le secteur des liaisons-radio, vient de mettre au point un appareil qui a surpris, par son originalité, les industriels suisses des Télécommunications. Il s'agit d'un « bip-bip » doté d'une mémoire indiquant à l'abonné au téléphone qu'on essaie en vain d'atteindre les numéros qu'il doit rappeler d'urgence. Ce Valaisan M. Michel Haas, de Saint-Léonard, près de Sion, a mis au point le système d'affichage permettant à l'appareil de noter les numéros que l'abonné doit rappeler. Ce « bip-bip » bien particulier peut emmagasiner jusqu'à seize numéros de téléphone.

La Direction générale des PTT à Berne vient d'autoriser l'inventeur valaisan à exploiter son invention et une grande firme de Suisse alémanique va se charger de sa commercialisation. Le système du « bip-bip mémoire » fonctionnera dans tout le Valais central, par l'intermédiaire d'un émetteur placé à Nax, au-dessus de Sion, à partir du mois prochain. Le système sera étendu ensuite au Valais tout entier. Cet appareil supprime les ennuis inhérents au bip-bip sonore. Il dispense l'abonné dans le terrain de rappeler son domicile ou son bureau pour savoir d'où vient l'appel. Il note en tout temps, en pleine nuit par exemple, sur tableau lumineux, les numéros que l'abonné doit rappeler dès que cela lui est possible.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Mécénat pas mort

Grâce à la générosité d'un habitant de Bioley-Magnoux, village du Nord vaudois, une somme importante a été mise à la disposition de la commune pour doter de vitraux l'église du village, actuellement en rénovation.

La Municipalité de Bioley-Magnoux a organisé un concours placé sous le parrainage de la Commission d'art religieux de l'Eglise réformée vaudoise et de la section cantonale de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Cinq artistes, ayant déjà à leur actif de nombreuses réalisations dans le domaine de l'art sacré, ont été invités à concourir.

Le 14 novembre, le jury a retenu les propositions du peintre Bodjol (M. W. Grandjean), de Genève, « dont les compositions empreintes de spiritualité s'intègrent parfaitement à l'atmosphère du lieu ». La pose des vitraux est prévue le printemps prochain.

Un gros legs pour un hôpital vaudois

L'hôpital de zone de St-Loup (Institution de diaconesses protestantes), près de la Sarraz, a reçu cette année un legs de 200 000 francs,

qui contribuera à financer des travaux de rénovation.
Cet établissement plus que centenaire, enregistre annuellement environ 60 000 nuitées de malades. Depuis quelques années, il dispose de sa propre école d'infirmières et joue le rôle d'hôpital de zone pour le Nord-vaudois. 233 diaconesses sont en activité à St-Loup et dans d'autres hôpitaux de Suisse romande, ou en retraite.

Pour que Nestlé reste suisse

« Le président du Conseil d'administration doit être de nationalité suisse et, en outre, si le conseil désigne un ou plusieurs administrateurs-délégués, cet administrateur, ou l'un d'eux doit également être de nationalité suisse » : cette modification des statuts de la Société Nestlé, à Vevey, est demandée par sept actionnaires portant de grands noms romands, dont certains sont les descendants de fondateurs de la société. Dans une lettre adressée le 14 octobre au Conseil d'administration (et publiée par la « Gazette de Lausanne »), ces actionnaires disent avoir le sentiment que la « direction » effective de Nestlé S.A. pourrait ne plus être assumée, dans un proche avenir, par des personnalités de notre pays.
On peut rappeler que l'actuel président du Conseil de Nestlé est d'origine française et qu'un directeur général d'origine allemande pourrait accéder à la fin de cette année au poste d'administrateur-délégué unique.

Mort d'une personnalité vaudoise

M. Paul Perrin, ancien chef d'Exploitation du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux, probablement le meilleur connaisseur des chemins de fer de notre pays, qui avait réuni une documentation unique sur l'histoire et le développement des transports ferroviaires en Suisse, est mort à Morges à nonante-cinq ans.
Né à Payerne le 19 avril 1886, M. Perrin entra en 1903 aux Chemins de fer fédéraux et leur consacra toute sa vie. Il fut chef d'Exploitation de l'arrondissement de Lausanne de 1937 à 1951.
Passionné de chemins de fer, il classa les archives des vingt-huit compagnies que comptait le premier arrondissement. Il publia de nombreux articles qui firent autorité dans le domaine des transports. Pendant deux ans, il classa aussi les archives cantonales vaudoises

canton de zoug

L'inventeur de la tourte au kirsch zougoise : un Appenzellois...

Petite devinette : qu'est-ce qui a le fond croquant, l'intérieur humide et le dessus rose tendre ? Comment, vous n'avez pas trouvé ? Mais il s'agit bien sûr de la tourte au kirsch zougoise, un des desserts les plus appréciés dans notre pays, indispensable au couronnement de nombreux banquets et autres fêtes de famille. Toutefois, comme son nom ne l'indique pas, la tourte au kirsch zougoise a été inventée il y a soixante ans par un boulanger-pâtissier appenzellois émigré à Zoug et sans doute inspiré par le fameux kirsch du pays.
On trouve des tourtes au kirsch dans toutes les pâtisseries de notre pays, mais la tourte au kirsch zougoise est une spécialité qu'il faut acquérir sur place. Les gourmands avertis n'achètent que les tourtes dûment étiquetées, c'est-à-dire celles qui portent une bande bleue et l'emblème distinctif, la tour de l'horloge de Zoug
« Heiri, cette fois c'est la bonne ! »
L'histoire de la spécialité zougoise débute par la rencontre entre un boulanger-pâtissier appenzellois et le fameux kirsch zougois. En 1913, Heinrich Höhn quitte son Appenzell natal et trouve à Zoug une boulangerie-pâtisserie équipée alors de fours à charbon. Après trois années d'essais, Heinrich Höhn met au point le prototype de sa tourte au kirsch. La structure de la tourte est au point, mais la recette ne satisfait pas encore notre Appenzellois.
Deux voisins viennent alors en aide au jeune pâtissier : une imposante tenancière de café, dont l'énorme trousseau de clé pendu à la ceinture est connu dans toute la ville, et un aubergiste.
Pendant huit années, ces deux personnes goûtent et regoûtent les préparations du jeune pâtissier et donnent des conseils. Un beau jour de 1921, l'aubergiste s'écrie : « Heiri, cette fois c'est la bonne ! Tu ne peux plus changer ! ». Deux ans plus tard, la jeune tourte reçoit sa première médaille d'or lors d'une exposition à Lucerne.
La notoriété de la tourte commence. Sa production s'organise : en 1930, une pâtisserie est même spécialement créée pour elle. En 1943, l'inventeur cède le secret de la tourte au chef-pâtissier, dont la famille va perpétuer la tradition. Aujourd'hui, la production de la tourte est rationnalisée : les abaisses et les biscuits sont fabriqués à la chaîne.
Tout est dans la liqueur de kirsch.
Essayez de confectionner un jour une tourte au kirsch zougoise et vous comprendrez très vite pourquoi il a fallu huit années de recherches pour mettre au point la recette. L'abaisse de japonais ne doit pas coller et doit en même temps pouvoir retenir la liqueur de kirsch. La cuisson du biscuit est encore plus ardue : le biscuit doit être suffisamment absorbant, mais ne doit pas s'effondrer. Et ce n'est pas tout. Selon les spécialistes, le véritable secret de la tourte réside dans la liqueur de kirsch, mélange de kirsch et d'eau sucrée avec lequel la tourte sera arrosée.
La saveur du kirsch est donc primordiale. Mais dans ce domaine, les Zougois sont bien placés. Les conditions climatiques du pays zougois, confirme la Fruit-Union suisse, d'ailleurs installée à Zoug, sont particulièrement favorables à l'épanouissement des cerises. La distillation a passé aujourd'hui à un rythme industriel, mais ses procédés tirent leur origine des méthodes artisanales des paysans de la région, qui trouvaient là une source de revenus intéressante pendant les longs mois d'hiver.

Cent mille tourtes par année

Près de cent mille tourtes au kirsch zougoises sont produites chaque année par la maison d'origine à Zoug. La confection des tourtes nécessitent environ vingt tonnes de sucre, cinq tonnes de noisettes et d'amandes, trois tonnes de beurre et quelque 6 000 litres de kirsch.
Les jours de fête, et particulièrement Noël et Nouvel An, constituent les principales périodes d'achat. La tourte est aussi souvent offerte en cadeau d'amitié ou d'affaires. Franz Josef Strauss, le « Lion de Bavière », reçoit ainsi chaque année à Noël une tourte de kirsch zougoise, envoyée par un admirateur suisse.
L'actrice Audrey Hepburn compte également parmi les « fanatiques » de la spécialité zougoise.

canton de zurich

450 ans après la mort du réformateur zurichois Zwingli

Il y a 450 ans, le 11 octobre 1531, tombait sur le champ de bataille de la 2e guerre de Kappel, le réformateur zurichois Huldrych Zwingli. C'est en souvenir de cette personnalité ainsi que de l'époque qu'elle a marquée que l'église évangélique réformée organise, à la cathédrale de Zurich, une cérémonie commémorative dont la pierre angulaire doit être l'exposé du président de la ville de Zurich et historien, M. Sigmund Widmer. La cérémonie donnera le coup d'envoi à une série de manifestations commémoratives de la 2e guerre de Kappel et de la mort de Zwingli.

La réforme aujourd'hui : en crise

La 2e guerre de Kappel a engendré à l'époque une grave crise politique pour la Réforme qui a toutefois pu être maîtrisée par les successeurs de Zwingli. Aujourdhui, si crise il y a, elle se situe sur un plan moins politique que spirituel. La pensée actuelle s'éloigne d'ailleurs toujours plus des fondements de la Réforme, voire jusqu'à les oublier complètement. Notre époque correspond un peu à celle qui a précédé la Réforme, rappelle M. Widmer, une époque de mœurs dissolues et de plaisirs. La crise spirituelle s'inscrit en évidence dans une orientation matérielle. Le dimanche de nom-

breuses églises en ville sont vides et la désorientation et la confusion poussent les gens à se détourner du spirituel... Toutefois, M. Widmer se dit convaincu que l'esprit de la Réforme a su maintenir suffisamment de forces vives efficaces encore aujourd'hui. Il a rappelé, à cet égard, combien l'éthique du travail était, du temps de la Réforme, plus forte que toutes les théories économiques. Les Réformateurs d'alors pourraient nous mettre en garde contre le matérialisme qui, malgré le bien-être qu'il a apporté est néanmoins porteurs de forces cupides. Une plus grande spiritualité, la prière, sont les seules voies de salut, ajoute M. Widmer.

L'industrie suisse de la broderie marque des points

L'industrie suisse de la broderie est en plein essor. Les exportations des premiers mois 1981 (95 % de la production est vendue à l'étranger) ont augmenté de 17,6 % par rapport à la même période de 1980, totalisant 140 millions de francs. Dans son dernier « Panorama conjoncturel », l'Union de Banques Suisses relève que l'utilisation moyenne des capacités est très élevée dans cette branche, soit 94 % pour les métiers à broder automatiques à navettes et même 98 % dans la broderie automatique. Les prix de vente par kilo ont été en moyenne de 9,8 % supérieurs à ceux du premier semestre 1980.

Les expéditions en direction du continent africain ont enregistré le plus fort taux de croissance (+ 19 %), représentant ainsi 10,3 % des exportations globales. Les livraisons en Grande-Bretagne (+ 52 %) et en Autriche (+ 24 %) ont aussi progressé plus que la moyenne, alors que celles en Italie ont stagné. Néanmoins, avec 19,5 % du total, l'Italie demeure le principal client de l'industrie suisse de la broderie.

Grâce surtout à la position prépondérante qu'ils occupent dans le monde sur le plan de la qualité et de la créativité, les brodeurs suisses envisagent l'année 1982 avec confiance. Seul point noir, le protectionnisme qui tend à se généraliser, telle l'interdiction à l'importation décidée par le Brésil et le Mexique.

× pour votre problème de sélection ou de RECRUTEMENT

× pour un DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE

× pour la création et l' animation de SEMINAIRES DE FORMATION

UN PRATICIEN
psychologue - graphologue
animateur de formation
spécialiste de ces questions
depuis plus de 12 ans

FRANCOIS SULGER
CONSEILLER EN PSYCHOLOGIE
16 AVENUE REILLE - 75014 PARIS
TEL. (1) 589.04.73

CIBA — GEIGY
à l'avant-garde du progrès

Société Anonyme
2-4, rue Lionel Terray
F-92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 749.02.02 +

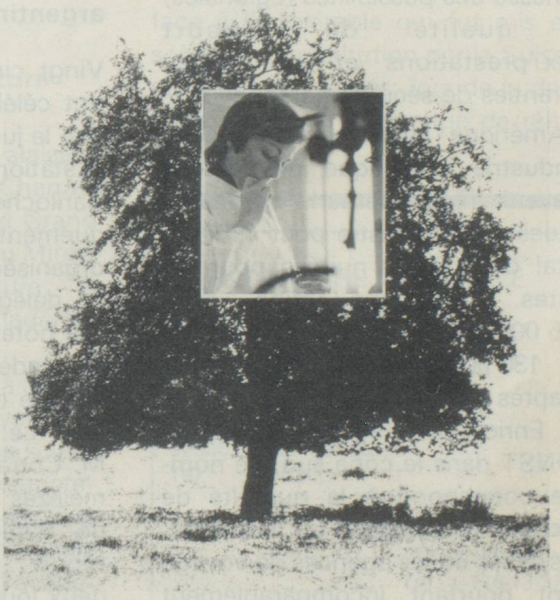

CIBA-GEIGY S.A.,
CH-4002 Bâle

CIBA-GEIGY S.A.,
Usines de St-Fons
F-69190 St-Fons